Le FSC perd chaque jour davantage de crédibilité

Le Conseil de Gestion Forestière (FSC) a été créé en 1993 pour certifier la gestion des forêts indigènes de façon socialement juste, économiquement viable et appropriée pour l'environnement. En 1996, le FSC approuva la certification de plantations d'arbres en régime de monoculture, décision qui a fait l'objet d'innombrables critiques, dans la mesure où des millions d'hectares de plantations de ce type étaient en train d'obtenir le certificat FSC (voir l'éditorial du bulletin nº 163 du WRM). Plus tard, le FSC décida aussi de s'associer au « marché du carbone », en certifiant des zones de forêts et/ou des plantations pour lesquelles se commercialisaient les dénommés « crédits de carbone », calculés à partir d'une quantité supposée de cette substance emmagasinée dans les arbres. Ce faisant, le FSC finit par s'associer à une fausse solution pour résoudre le problème des changements climatiques, en garantissant l'action et les bénéfices des grandes entreprises polluantes (voir le bulletin nº 163 – Le cas Plantar : le FSC au service de la vente de crédits de carbone).

FERN est une ONG qui supervise la participation de l'Union européenne au thème des forêts, qui coordonne les activités d'ONG européennes dans ce domaine, et qui défend les droits des peuples de la forêt. Cette ONG a informé dans une note publiée le 2 juin 2011 qu'elle avait décidé de ne plus faire partie du FSC.

En 2009, l'ONG FERN diffusa une note où elle affirmait que « *Le FSC a certifié chaque jour davantage de plantations industrielles d'arbres et d'opérations forestières qui ne sont pas en accord avec ses propres principes et critères* ». Dans la note, FERN annonçait que dans certaines circonstances, elle quitterait le FSC, surtout si la pratique d'accorder le certificat aux plantations de monocultures d'arbres à croissance rapide et à grande échelle n'était pas corrigée, et si le FSC continuait à participer activement à la « […] certification du carbone forestier ».

En juin de cette année, la constatation de la part du FERN du fait que le FSC « *était en train de s'aligner sur des standards de compensation de carbone et d'accorder des labels en même temps que des certificats de compensation de carbone* », a été un motif suffisant pour que l'ONG ne souhaite plus voir son nom associé à celui du FSC, cherchant ainsi à préserver sa propre crédibilité.

C'est le FSC qui devient de moins en moins crédible, en perdant un membre important de plus parmi les organisations écologistes affiliées. Nous reproduisons ici ce que nous avons écrit dans l'éditorial de notre bulletin de février 2011 : « *Il est nécessaire d'évaluer de façon critique ce que la certification a entraîné au cours des ans : un affaiblissement des luttes des communautés locales pour leurs droits et leurs ressources naturelles, et un renforcement des entreprises qui stimulent absolument la consommation excessive, dans le but d'obtenir des bénéfices. Il est nécessaire d'emprunter d'autres voies que celle de la labellisation* »